

CODE DE CONDUITE COMMERCIALE ET DE DÉONTOLOGIE

DE BARRACUDA NETWORKS

(Initialement adopté le 17 septembre 2013 et en vigueur
à compter de l'offre publique initiale de l'entreprise Barracuda Networks)

Modifié en janvier 2019

INTRODUCTION

Au sein de Barracuda Networks, nous nous engageons à réaliser nos activités commerciales de manière honnête tout en nous conformant à une certaine déontologie. Cet objectif ne peut pas être atteint sauf si chaque personne accepte d'endosser la responsabilité de promouvoir l'intégrité et de faire preuve d'un comportement déontologique irréprochable au sein de toutes de nos activités. Il faut éviter d'avoir des activités qui peuvent nuire à notre réputation ou à notre intégrité. La clé pour atteindre notre objectif commercial et respecter le Code de Conduite Commerciale et de Déontologie (le « **Code** ») est de faire preuve de discernement. Cela implique d'observer la loi, de faire les choses comme il se doit et d'adopter un comportement déontologique même lorsque la loi ou la politique interne n'est pas clairement définie.

Le présent Code est conçu pour dissuader les actes répréhensibles et promouvoir :

- un comportement honnête et déontologique, y compris la gestion déontologique de conflits d'intérêt réels ou apparents entre la vie privée et professionnelle ;
- la divulgation complète, honnête, précise, opportune et compréhensible des informations figurant dans les rapports et les documents que nous déposons ou envoyons à la Commission américaine des opérations de bourse (la « **SEC** ») et dans nos autres communications publiques ;
- la conformité aux lois, règles et réglementations en vigueur ;
- le signalement immédiat en interne de toute violation du présent Code, sans crainte de représailles ; et
- la responsabilité d'adhérer au présent Code.

Le présent Code s'applique à tous les comités d'administration, les dirigeants et les employés de l'entreprise Barracuda Networks et de ses filiales (« **Barracuda** » ou l'« **Entreprise** »), auxquels, sauf stipulation contraire, il sera fait référence conjointement en tant qu'employés. Il est également attendu que les représentants et les entrepreneurs de Barracuda lisent, comprennent et se conforment au présent Code, sauf si cela est interdit par la loi.

Les directeurs montrent l'exemple aux autres employés et sont souvent chargés de contrôler les agissements des autres personnes. Il est attendu que chaque directeur et chaque superviseur prenne les mesures appropriées pour veiller à ce que le présent Code soit respecté, pour dispenser des conseils et aider les employés à résoudre des questions concernant ce Code et pour permettre aux employés d'exprimer en toute bonne foi des inquiétudes au sujet du respect du présent Code. Aucune personne n'a le pouvoir d'ordonner à un autre employé de transgresser le présent Code.

Le prérequis fondamental pour exercer notre activité en adoptant un comportement déontologique et respectueux des lois est d'engager les meilleurs employés qui partagent cet objectif et le mettent en pratique. À cette fin, l'Entreprise mettra tout en œuvre pour prendre les dispositions nécessaires lors du recrutement des employés et lorsqu'elle leur donnera une promotion. L'Entreprise réalisera des recherches suffisantes concernant la formation de chaque personne éligible à ce poste. Toutes ces recherches seront effectuées conformément au droit en vigueur et aux bonnes pratiques commerciales.

Le présent Code devra contribuer à orienter votre attitude dans l'exercice de notre activité. Toutefois, plusieurs des principes décrits dans le présent Code sont d'ordre général par nature, et ce Code n'englobe pas toutes les situations qui peuvent se présenter. Faites preuve de bon sens et de discernement lorsque vous appliquez le présent Code. **Si vous avez des questions concernant l'application de ce Code, il vous incombe de vous faire conseiller.**

Le présent Code n'est pas l'unique source de renseignements et d'informations concernant l'attitude à tenir par rapport à notre activité. Vous devez consulter les politiques et les procédures en vigueur dans des domaines spécifiques telles qu'elles s'appliquent. Ce Code est destiné à compléter, et non pas à remplacer, les autres politiques, procédures ou les guides des employés de Barracuda.

L'Entreprise veillera à ce que les employés, les dirigeants et les Directeurs aient accès à ce Code sur le site Internet interne de l'Entreprise et dispensera régulièrement une formation sur ce Code aux employés, aux dirigeants et aux Directeurs. Nous nous engageons à contrôler et à actualiser en continu nos politiques et nos procédures. Par conséquent, Barracuda se réserve le droit de modifier, d'altérer ou de résilier le présent Code à tout moment et pour tout motif, sous réserve de la loi en vigueur.

VOS RESPONSABILITÉS

- Il est attendu que vous lisiez et compreniez le présent Code de Conduite Commerciale et de Déontologie.
- Vous êtes tenu(e) de confirmer ces normes dans vos activités quotidiennes et de vous conformer aux politiques et aux procédures en vigueur figurant dans ce Code.
- Une partie de votre travail et de votre responsabilité déontologique consiste à aider à faire appliquer le présent Code. Vous devez être attentif à toutes les éventuelles violations et signaler immédiatement toutes les violations ou celles que vous soupçonnez par rapport au présent Code. Veuillez vous reporter aux « Questions Procédurales - Signalement de Violations » pour obtenir de plus amples informations.
- Vous êtes tenu(e) de coopérer au cours des enquêtes menées pour rechercher d'éventuelles violations du Code et de faire preuve d'honnêteté et d'ouverture au cours de ces enquêtes.
- Il est interdit d'exercer des représailles sur, de menacer, de rétribuer ou de se venger de toute personne qui a signalé, en toute bonne foi, une violation ou une violation soupçonnée d'une loi, du présent Code ou d'autres politiques de l'entreprise, ou de toute personne qui aide, en toute bonne foi, à faire progresser une enquête ou une procédure relative à une telle violation.
- Lorsque vous essayez de déterminer si une mesure donnée est appropriée, gardez ces étapes à l'esprit :
 - obtenir tous les faits pertinents.
 - évaluer les responsabilités et les rôles de ceux ou celles qui sont impliqué(e)s.
 - En vous servant de votre capacité de discernement et de votre bon sens, évaluez si cette mesure semble contraire à la déontologie ou inadaptée.
 - Faites-vous conseiller.
- **Si vous avez des doutes concernant toute situation ou toute clause de ce Code ou toute autre politique s'y rapportant, discutez de la question avec votre directeur ou les employés habilités travaillant au sein des Services Juridiques ou des Ressources Humaines.**

NORMES GÉNÉRALES DE CONDUITE

Vue d'ensemble

Adopter un comportement honnête et déontologique est fondamental dans notre activité. Tous les employés, les représentants et les entrepreneurs sont tenus de se conformer à la loi en vigueur et de faire preuve d'honnêteté et de déontologie.

Conformité à la loi

Vous devez de respecter toutes les lois, les règles, les réglementations et les décrets réglementaires en vigueur concernant la conduite à adopter dans notre activité. Si vous vous trouvez ou faites des affaires en dehors du territoire des États-Unis, vous êtes tenu(e) de vous conformer aux lois, aux règles, aux réglementations et aux décrets réglementaires des États-Unis, y compris la Loi Américaine sur les Pratiques de Corruption à l'Étranger et les règles et les réglementations américaines relatives aux exportations, outre les lois en vigueur des autres juridictions. Si la conformité à ce Code entre en conflit avec la loi, vous devez vous conformer à la loi.

Vous devez promettre d'acquérir les connaissances et les exigences légales suffisantes relatives à vos devoirs pour être en mesure de reconnaître les dangers potentiels et de savoir à quel moment demander des conseils à vos directeurs ou à d'autres membres du personnel qui sont à même de vous les apporter. Dans certains cas, cela peut inclure de connaître et de comprendre des exigences juridiques relatives aux lois antitrust, à la vie privée et à la violation des données, à des passations de marchés du gouvernement, à des contrôles sur les exportations et/ou au contrôle de l'immigration.

Les violations des lois, des règles, des réglementations et des décrets peuvent affecter votre responsabilité civile ou pénale, outre des sanctions disciplinaires décidées par Barracuda, pouvant aller jusqu'au licenciement dans le cadre de ce qui est autorisé par les lois locales. Les violations peuvent également affecter la responsabilité civile ou pénale de Barracuda ou la perte d'activité.

Aucun type de discrimination ou de harcèlement

Barracuda s'engage à instaurer un environnement de travail qui ne laisse aucune place à tout type de discrimination et de harcèlement. Barracuda est un employeur qui offre les mêmes opportunités à tous ses employés et prend des décisions en matière d'emploi qui reposent sur le mérite et les besoins commerciaux. Barracuda est fière de la diversité de tous ses employés et comptent sur eux pour traiter chacun d'entre eux ainsi que les clients, les fournisseurs et les autres intervenants avec respect et dignité, conformément aux lois en vigueur.

Santé et sécurité

Vous êtes tenu(e) de faire preuve de discernement pour contribuer à garantir un lieu de travail sûr et sain pour tous les employés. Il est interdit d'adopter un comportement violent et menaçant. Les employés doivent se présenter à leur travail dans un état normal pour pouvoir réaliser leurs missions et ne doivent pas être sous l'emprise de drogues illégales ou de l'alcool. L'usage abusif d'alcool ou de drogues sur le lieu de travail ne sera pas toléré.

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊT

Vue d'ensemble

Vos décisions et vos agissements dans le cadre de votre emploi avec Barracuda doivent servir au mieux les intérêts de Barracuda, et ne doivent pas reposer sur l'établissement de relations personnelles ou d'un enrichissement personnel. Vous devez chercher à éviter les situations dans lesquelles vos activités et vos relations personnelles entrent en conflit, ou semblent entrer en conflit, avec les intérêts de Barracuda. Cela englobe les situations dans lesquelles vous pouvez avoir ou sembler avoir un conflit indirect par le biais, par exemple, d'un conjoint ou d'un parent ou d'autres personnes ou entités avec lesquels vous entretenez une relation d'affaires, sociale, familiale ou personnelle ou toute autre relation. Un conflit peut également survenir lorsque vous prenez des mesures ou avez des intérêts qui vous compliquent la tâche pour réaliser votre travail pour Barracuda de manière objective et efficace. Vous êtes tenu(e) de divulguer à votre directeur ou aux Ressources Humaines tout intérêt que vous avez qui pourrait, ou pourrait sembler, entrer en conflit avec les intérêts de Barracuda.

Il existe diverses situations dans lesquelles un conflit d'intérêt peut survenir. Bien qu'il soit irréalisable de tenter de lister toutes les situations possibles, certains types de conflits courants sont abordés ci-dessous.

Emploi et postes d'administrateurs en dehors de l'Entreprise

À moins que vous ne soyez un directeur qui ne fasse pas partie de Barracuda, vous n'avez pas le droit de fournir des services en tant que directeur, employé, représentant ou entrepreneur pour un client, un fournisseur ou toute autre entité qui entretient une relation commerciale avec Barracuda sans avoir reçu l'approbation écrite expresse du service des Ressources Humaines de Barracuda. Les directeurs qui ne font pas partie de Barracuda sont tenus d'informer immédiatement Barracuda de ce type de service. Il vous est interdit de fournir des services en tant que directeur, employé, représentant ou entrepreneur à tout concurrent de Barracuda.

Intérêts financiers dans d'autres entreprises

Vous ne devez pas avoir un intérêt financier (y compris un intérêt direct par le biais, par exemple, d'un parent ou d'un conjoint) dans toute entreprise si cet intérêt crée ou semble créer un conflit d'intérêt avec Barracuda. Vous devez être particulièrement sensible aux intérêts financiers envers des concurrents, des fournisseurs, des clients, des distributeurs et des partenaires stratégiques.

Transactions avec Barracuda

Si vous avez un intérêt financier important dans une transaction impliquant Barracuda (y compris un intérêt direct par le biais, par exemple, d'un parent ou d'un conjoint ou d'une entité commerciale), vous êtes tenu(e) de divulguer cet intérêt, et que cet intérêt soit approuvé par Barracuda. Nous vous encourageons à vous faire conseiller si vous avez des questions concernant un intérêt qui est important dans une transaction. S'il est déterminé qu'il est nécessaire que cette transaction soit signalée en vertu des règles de la SEC, cette transaction fera l'objet d'un contrôle et d'une approbation du Comité d'Audit du Conseil d'Administration. Toute négociation avec une partie connexe doit être réalisée de telle sorte qu'aucun traitement de faveur ne soit accordé à cette activité.

Opportunités au sein de l'entreprise

Il vous est interdit de tirer avantage, directement ou indirectement, de toute opportunité qui est découverte en utilisant un bien, une information ou un poste de l'entreprise sauf si cette opportunité est entièrement

divulguée par écrit au Comité d'Administration ou à son comité désigné et que le Comité d'Administration ou son comité désigné refuse de saisir cette opportunité.

Prêts accordés par Barracuda

Les prêts accordés par Barracuda à des directeurs et des hauts dirigeants sont interdits.

Avantages indus

Il vous est interdit de recevoir tout avantage indu découlant du poste que vous occupez au sein de Barracuda.

Élection ou nomination à un poste public

Vous pouvez postuler à une élection ou à une nomination à un poste public à condition que ce poste ne crée pas ou ne semble pas créer un conflit d'intérêt.

Conseils et approbations

L'évaluation de l'existence d'un conflit d'intérêt, ou du fait qu'il semble exister, nécessite de prendre en considération plusieurs facteurs. Nous vous encourageons à vous faire conseiller et à obtenir une approbation lorsque vous avez la moindre question à poser ou le moindre doute. Barracuda peut, à tout moment, annuler des approbations antérieures afin d'éviter un conflit d'intérêt, ou lorsqu'il semble qu'il existe un conflit d'intérêt, pour tout motif jugé dans le meilleur intérêt de Barracuda.

Exemples supplémentaires

Voici des exemples supplémentaires de conflits réels ou potentiels :

- vous utilisez un bien de l'Entreprise à des fins personnelles sans avoir reçu l'approbation de cette dernière ;
- vous participez à des activités qui interfèrent avec votre loyauté vis-à-vis de l'Entreprise ou avec votre capacité à réaliser efficacement des missions ou des responsabilités pour votre Entreprise ;
- vous, directement ou indirectement, obtenez un intérêt dans un bien (tel que l'immobilier, un brevet ou tout autre droit de propriété intellectuelle ou des titres) dans lequel vous avez de bonnes raisons de croire que l'Entreprise a, ou pourrait avoir, un intérêt légitime ;
- vous divulguez ou utilisez les informations confidentielles de l'Entreprise, telles que des données financières, des informations sur le client, ou des programmes informatiques, à votre avantage ;
- vous faites des cadeaux ou réalisez des paiements, ou rendez des services particuliers, à des clients, à des fournisseurs ou à des concurrents (ou à des membres de leur famille proche) d'un montant suffisamment important qui fait que le client, le fournisseur ou le concurrent réalise un achat, ou prend ou renonce à une mesure, qui est bénéfique à l'Entreprise et que le client, le fournisseur ou le concurrent n'aurait pas prise le cas échéant ; ou
- vous obtenez le droit d'acheter des actions d'autres entreprises ou recevez de l'argent liquide ou d'autres paiements en échange de la promotion de services d'un conseiller, tel qu'un banquier d'affaires, auprès de l'Entreprise.

Nonobstant ce qui précède, aucun élément contenu dans cette politique interne ou toute autre politique interne de l'Entreprise ne limite votre possibilité d'engager ou ne vous interdit de s'engager, à des fins légitimes, une "Activité Protégée". On entend par "Activité Protégée" le fait de déposer une plainte ou un rapport, ou de

communiquer de quelque façon que ce soit ou de participer à toute enquête ou poursuites qui pourraient être intentées par l'Etat (fédéral ou local) ou toute autre agence gouvernementale, en ce compris la Commission américaine des opérations de bourse ("Security and Exchange Commission"), les services américains de la santé au travail, la Commission américaine d'équité en matière d'emploi ("Equal Employment Opportunity Commission") et la Commission Nationale américaine des Relations de Travail (**les "Agences Gouvernementales"**). Dans le cadre d'une Activité Protégée, vous êtes autorisé à divulguer des documents ou toute autre information telle que permise, sans donner de préavis, ou recevoir une quelconque autorisation de l'Entreprise. Dans le cadre de ces divulgations ou communications, vous êtes tenu de prendre toutes les précautions afin d'éviter toute utilisation non autorisée ou toute divulgation d'informations qui pourraient s'apparenter à des informations confidentielles de l'Entreprise à des tiers autres que l'Agence Gouvernementale compétente. Les "Activités Protégées" ne couvrent pas la divulgation d'informations protégées par le secret professionnel de l'avocat; la divulgation de telles informations sans le consentement préalable de l'Entreprise constitue un manquement à la politique interne de l'Entreprise.

Nous vous incitons à adresser toute question ou préoccupation à la Direction de l'Entreprise par le biais des procédures de rapport mises en place au sein de l'Entreprise, et décrites ci-dessous.

COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Communications publiques et dépôts de documents

Barracuda dépose des rapports et d'autres documents auprès des autorités de régulation, y compris la SEC et la Bourse de New York. En outre, de temps en temps, Barracuda fait d'autres communications publiques, telles que des émissions de communiqués de presse.

En fonction du poste que vous occupez au sein de Barracuda, vous pouvez être appelé(e) à fournir des informations pour aider à garantir que les rapports publics et les communications publiques de Barracuda soient complets, honnêtes, précis et compréhensibles. Il est attendu que vous mettiez tout en œuvre pour fournir des réponses complètes, précises, objectives, pertinentes, opportunes et compréhensibles à des demandes d'informations relatives aux divulgations publiques de Barracuda.

Les personnes impliquées dans la préparation des rapports publics et des communications publiques sont tenues de toute mettre en œuvre pour se conformer à nos contrôles et nos procédures de divulgation, qui sont conçus pour garantir une divulgation complète, honnête, précise, opportune et compréhensible dans nos rapports publics et nos communications publiques.

Si vous estimez qu'une divulgation est trompeuse sur le plan matériel ou si vous prenez connaissance de toute information importante dont vous estimez qu'elle devrait être divulguée au public, il vous incombe de porter cette information à la connaissance du Service Juridique ou des Ressources Humaines. Si vous estimez que des pratiques ou des comportements douteux concernant la comptabilité ou le contrôle des comptes ont eu lieu ou ont lieu, vous devez en informer le Comité d'Audit.

Procédures relatives à la communication

Il vous est interdit de communiquer en externe au nom de Barracuda sauf si elle vous en a donné l'autorisation. Barracuda a établi des politiques spécifiques concernant les personnes qui peuvent communiquer des informations au public, à la presse, aux professionnels de marché (tels que les analystes financiers, les investisseurs institutionnels, les conseillers en investissement, les courtiers et les négociants) et aux porteurs de titres au nom de Barracuda ;

- Notre Président-Directeur Général, notre Directeur Financier et notre personnel spécialisé dans les relations avec les investisseurs, et leurs mandataires habilités, constituent nos porte-paroles officiels concernant les questions financières.
- Notre Président-Directeur Général et le personnel spécialisé dans les communications d'entreprise, et leurs mandataires habilités, sont nos porte-paroles officiels concernant les commentaires publics, la presse, le marketing, les données techniques et toutes les informations de cette nature.

Vous devez renvoyer tous les appels ou toute autre demande de renseignements venant de la presse, des professionnels de marché ou des porteurs de titres vers le Directeur Financier afin qu'il puisse les traiter.

Toutes les communications financières réalisées auprès du grand public au nom de Barracuda, y compris les communications et les présentations officielles faites à des investisseurs, à des clients ou à la presse, nécessitent l'approbation préalable du Directeur Financier et/ou du Directeur Juridique.

RAPPORTS FINANCIERS

Vue d'ensemble

En tant que société anonyme, nous sommes tenus d'observer des principes et des normes comptables stricts, de signaler des informations financières de manière précise et complète conformément à ces principes et ces normes, et de disposer de contrôles et de procédures internes adaptés pour garantir que nos rapports financiers et comptables soient conformes à la loi. L'intégrité de nos transactions et de nos documents financiers est fondamentale au bon fonctionnement de notre activité et il s'agit d'un facteur clé pour conserver la confiance et la fidélité de nos employés, de nos porteurs de titres et des autres parties prenantes.

Conformité aux règles, aux contrôles et aux procédures

Il est important que toutes les transactions soient convenablement consignées, classées et résumées dans nos bilans financiers, nos livres de comptabilité et nos documents financiers conformément à nos politiques, nos contrôles et nos procédures, ainsi que tous les principes comptables généralement acceptés, les normes, les lois, les règles et les réglementations concernant la comptabilité et les rapports financiers.

Toutes les divulgations de l'Entreprise dans des rapports et des documents que l'Entreprise remet à l'autorité du gouvernement en vigueur, et les autres communications publiques réalisées par l'Entreprise, doivent être complètes, honnêtes, précises, opportunes et compréhensibles. Le Président-Directeur Général (« PDG ») et le Directeur Financier ont la charge de concevoir, d'établir, de maintenir, de contrôler et d'évaluer l'efficacité des contrôles et des procédures de divulgation de l'Entreprise (tel que ce terme est défini par les règles en vigueur de la SEC) tous les trimestres pour fournir l'assurance raisonnable que :

- les transactions sont exécutées conformément à l'autorisation générale ou spécifique de l'encadrement ;
- les transactions sont consignées comme cela est nécessaire pour (a) permettre la préparation de bilans financiers conformes aux principes comptables généralement admis ou à tout autre critère applicable à ces bilans, et (b) conserver l'obligation de rendre des comptes sur les actifs ;
- l'accès à des actifs est autorisé, et les recettes et les dépenses ne sont effectuées qu'avec l'autorisation générale ou spécifique de l'encadrement ; et
- la méthode utilisée par l'Entreprise pour consigner ses actifs soit cohérente avec les actifs existants à

des intervalles raisonnables, et que des actions appropriées soient prises concernant tout écart constaté ; tout cela pour permettre d'empêcher ou de déceler à temps une acquisition, une utilisation ou une cession non autorisée d'actifs qui pourrait avoir un impact important sur nos bilans financiers.

Vous êtes tenu(e) de prendre toutes les mesures à votre disposition pour aider Barracuda Networks dans ses responsabilités de divulgation, en cohérence avec le rôle que vous jouez au sein de l'Entreprise. En particulier, vous êtes tenu(e) de fournir des réponses immédiates et précises par rapport à toutes les demandes de renseignements que l'on vous a demandées en rapport avec la préparation des rapports et des divulgations publiques de l'Entreprise. Si vous êtes chargé(e) de, ou impliqué(e) d'une quelconque manière dans, les rapports financiers ou la comptabilité, vous devez comprendre convenablement, et vous devez chercher en toute bonne foi à respecter, les principes concernés relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers, aux normes, aux lois, aux politiques, aux contrôles et aux procédures. Cela inclut de vous assurer que tous les documents et la tenue des comptes sont conformes à la Loi Américaine sur les Pratiques de Corruption à l'Étranger lorsque cela est applicable, tel que cela est expliqué beaucoup plus en détails dans la Politique de Conformité et les Grandes Lignes pour lutter contre la Corruption mise en place par Barracuda. Si vous êtes cadre de direction ou que vous occupez un poste plus élevé, vous devez chercher à vous assurer que les contrôles et les procédures internes dans votre domaine d'activité soient en place, compris et observés.

Il ne sera pas toléré de tenter d'entrer des informations inexactes ou frauduleuses dans le système de comptabilité de l'Entreprise. En effet, cela pourrait donner lieu à des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, dans le cadre de qui est autorisé par les lois en vigueur.

Exactitude des documents et des rapports

Il est important que les personnes qui se fient à des documents et des rapports (à savoir les directeurs et les autres décisionnaires, les créanciers, les clients et les commissaires aux comptes) disposent d'informations complètes, exactes et opportunes. Des informations erronées, trompeuses ou incomplètes minent la capacité de Barracuda à prendre les bonnes décisions concernant les ressources, les employés et les programmes et peuvent, dans certains cas, entraîner des violations de la loi. Toute personne participant à la préparation de documents ou de rapports financiers ou comptables, y compris des bilans et des plans financiers, doit tout mettre en œuvre pour s'assurer que ces documents et ces rapports soient complets, exacts et opportuns. Toute personne énonçant ou certifiant l'exactitude de ces documents et de ces rapports doit réaliser une enquête ou un contrôle approprié afin d'établir en toute bonne foi qu'ils sont exacts.

Même si vous ne participez pas directement à l'élaboration de rapports financiers ou à la comptabilité, vous êtes susceptible d'avoir affaire à des documents ou à des rapports financiers d'une certaine nature, à savoir une feuille de présence, une facture ou un rapport sur les dépenses effectuées. En outre, la plupart des employés participent à des activités relatives aux ventes, à l'assistance de la clientèle, aux produits, au marketing, aux démarches administratives qui peuvent affecter notre situation financière ou les résultats rapportés. C'est pourquoi Barracuda attend de vous que, indépendamment du fait que vous soyez tenu(e) d'une quelconque manière de bien connaître les questions relatives à la finance et à la comptabilité, vous mettiez tout en œuvre pour vous assurer que chaque document ou rapport de l'activité auquel vous avez affaire soit exact, complet et fiable.

Faute lourde

Il vous est interdit de falsifier intentionnellement les performances financières de Barracuda ou de compromettre intentionnellement d'une quelconque manière l'intégrité des rapports, des documents, des politiques et des procédures de Barracuda. Par exemple, il vous est interdit :

- de rapporter ou d'entrer des informations dans les livres de comptabilité, les documents ou les rapports de Barracuda qui dissimulent, déforment ou masquent la vraie nature de toute transaction ou de tout résultat financier ou non financier ;

- d'ouvrir un quelconque fonds, compte, actif ou passif non divulgué ou non consigné à une quelconque fin malhonnête ;
- de conclure toute transaction ou contrat qui accélère, repousse ou influence d'une quelconque manière l'enregistrement exact et opportun des revenus ou des dépenses ;
- de mal classer intentionnellement des transactions par rapport à des comptes, des filiales ou des périodes comptables ; ou
- d'aider sciemment d'autres personnes à réaliser une des actions mentionnées ci-dessus.

Comportement à adopter vis-à-vis des commissaires aux comptes

Nos commissaires aux comptes ont l'obligation de contrôler nos documents de manière honnête et précise. Il est attendu que vous coopérez avec des commissaires aux comptes indépendants et internes en toute bonne foi et conformément à la loi. En outre, il vous est interdit de persuader ou d'influencer de manière frauduleuse, de contraindre, de manipuler ou d'induire en erreur nos commissaires aux comptes indépendants ou internes concernant les documents financiers, les processus, les contrôles ou les procédures ou d'autres questions concernant leur engagement. Il vous est interdit d'engager, directement ou indirectement, tout commissaire aux comptes externe pour réaliser un audit, des services liés à un audit, aux impôts ou à d'autres services, y compris de consultation, sans avoir reçu l'approbation écrite du Directeur Financier et du Comité d'Audit.

Obligation de faire une enquête sur et de signaler des violations potentielles

Vous devez réaliser des enquêtes appropriées dans le cas où vous constateriez, par exemple :

- des résultats financiers qui semblent incohérents avec les performances commerciales sous-jacentes ;
- des documents financiers inexacts, y compris des rapports sur les déplacements et les dépenses, les feuilles de présence ou les factures ;
- le contournement des procédures de contrôle et d'approbation mandatées ; ou
- des personnes travaillant au sein de Barracuda cherchant à influencer illicitement le travail de notre personnel des finances ou de la comptabilité, ou nos commissaires aux comptes externes ou internes.

Un signalement malhonnête ou inexact peut affecter votre responsabilité civile ou même pénale et celle de Barracuda et peut discréditer Barracuda aux yeux du public. Vous êtes tenu(e) de signaler immédiatement tout cas de montage opérationnel ou financier soupçonné ou de comportement inapproprié.

Tenir informé le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit joue un rôle important pour garantir l'intégrité de nos rapports publics. Si vous estimez que des pratiques ou des comportements douteux concernant la comptabilité ou le contrôle des comptes ont eu lieu ou ont lieu, vous devez en informer le Comité d'Audit. En particulier, le Président-Directeur Général et les hauts dirigeants financiers tels que le Directeur Financier et le Contrôleur Financier doivent immédiatement porter à l'attention du Comité d'Audit toute information dont il ou elle a eu connaissance concernant, par exemple :

- l'exactitude des divulgations d'informations faites par Barracuda dans ses dépôts de documents publics ;
- des faiblesses importantes ou des insuffisances importantes dans le contrôle interne sur les rapports financiers ;
- toute preuve de fraude qui implique un employé qui joue un rôle important dans les rapports financiers, les divulgations ou les contrôles ou les procédures internes de Barracuda ; ou
- toute preuve d'une violation importante des politiques figurant dans le présent Code concernant les rapports financiers.

PROTÉGER LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE

Il incombe à tous les employés, les représentants et les entrepreneurs d'utiliser convenablement les actifs de l'entreprise. Cette responsabilité s'applique à tous les actifs de Barracuda. Les actifs de l'Entreprise, à la fois tangibles et intangibles, doivent être utilisés uniquement à des fins commerciales légitimes de l'Entreprise et uniquement par des employés, des dirigeants, des Directeurs ou des consultants habilités. Les actifs intangibles englobent la propriété intellectuelle telle que les secrets professionnels, les brevets, les marques de fabrique et les droits d'auteur, l'activité, les plans de commercialisation et de service, les idées en matière d'ingénierie et de fabrication, les designs, les bases de données, les documents exclusifs de l'Entreprise, les données organisationnelles et toutes les données, les rapports financiers non publiés. Toute modification, destruction, utilisation, divulgation ou distribution non autorisée des actifs de l'Entreprise enfreint la politique de l'Entreprise et le présent Code. Le vol, le gaspillage de, ou l'insouciance lors de l'utilisation de tout actif ou fonds de l'entreprise nuisent aux activités et à la rentabilité de l'Entreprise et ne seront pas tolérés.

- Vous devez tout mettre en œuvre pour protéger les actifs de l'entreprise de toute perte, de tout dommage, de toute mauvaise utilisation ou de tout vol.
- Vous devez être attentif aux situations qui pourraient entraîner la perte, des dommages, une mauvaise utilisation ou le vol des actifs de l'entreprise, et signaler toute perte, tout dommage, toute mauvaise utilisation dès que cela est porté à votre attention.
- Vous ne devez pas utiliser, céder, détourner, louer, vendre ou faire un don des actifs de l'entreprise sans avoir reçu l'autorisation appropriée.
- Vous devez prendre les mesures raisonnables pour garantir que Barracuda reçoive une bonne valeur ajoutée pour les fonds de l'entreprise dépensés.
- Il vous est interdit d'utiliser les actifs de l'entreprise de telle sorte que cela entraînerait ou faciliterait la violation de la loi.
- Vous devez utiliser et protéger les actifs confiés à la garde de Barracuda par les clients, les fournisseurs et toute autre personne de la même manière que les actifs de l'entreprise.

Accès aux Données et au Matériel de l'Entreprise

L'Entreprise fournit des ordinateurs, une messagerie vocale et un e-mail électronique, et un accès Internet à certains employés dans le but d'atteindre les objectifs commerciaux de l'Entreprise. Ces ressources et ces actifs sont fournis uniquement à l'usage des employés dans le cadre de leur travail pour Barracuda, et

non pour un tout autre motif commercial ou personnel de l'employé. Barracuda Network se réserve le droit d'accéder à et de contrôler les fichiers électroniques, les messages, les mails, etc., y compris, mais sans s'y limiter, les e-mails personnels et protégés par un mot de passe, et de surveiller l'utilisation des communications électroniques tel que cela est nécessaire pour garantir que la politique de l'Entreprise ou que toute loi ne soit pas mal utilisée ou enfreinte. Pour ces motifs, les employés ne doivent pas utiliser, envoyer, recevoir ou synchroniser toute communication personnelle par le biais d'un bien ou des systèmes de l'entreprise, ou placer ou conserver toute information sur les ordinateurs de l'Entreprise que l'employé considère comme personnelle ou privée ou qu'il ne souhaite pas qu'elle soit vue par l'Entreprise. C'est pourquoi, dans le cadre de ce qui est permis par la loi, les employés ne doivent pas s'attendre à bénéficier d'un certain droit à la vie privée par rapport aux informations transmises, reçues ou stockées dans tout dispositif de communication électronique détenu, loué ou utilisé en totalité ou en partie par ou au nom de Barracuda.

L'Entreprise a le droit d'accéder, de réimprimer, de publier, ou de conserver toute information créée, envoyée ou contenue dans tout ordinateur de l'Entreprise ou tout système de messagerie de toute machine de l'Entreprise, dans la mesure où cela est autorisé par les lois en vigueur. Il vous est interdit d'utiliser la messagerie électronique, Internet ou la messagerie vocale à toute fin illicite ou injurieuse ou d'une quelconque manière qui est au contraire aux politiques de l'Entreprise ou aux normes incarnées dans le présent Code. Vous êtes tenu(e) de faire preuve, à tout moment, de discernement concernant les communications électroniques.

Vous ne devez pas faire des copies de, ou revendre ou céder (en externe ou en interne), des publications soumises à des droits d'auteur, y compris des logiciels, des manuels, des articles, des livres et des bases de données en cours d'utilisation dans l'Entreprise, qui ont été créées par une autre entité et dont une licence a été accordée à l'Entreprise, à moins que vous n'ayez l'autorisation de le faire conformément à un accord de licence en vigueur. Vous ne devez en aucun cas charger ou utiliser, sur un quelconque ordinateur de l'Entreprise, tout logiciel, tout contenu d'une tierce partie ou une base de données sans en avoir reçu une autorisation en bonne et due forme.

Vous pouvez utiliser un dispositif informatique portable ou un téléphone mobile en rapport avec votre travail pour l'Entreprise. Toutefois, il vous est interdit d'utiliser ce dispositif ou ce téléphone pour accéder, charger ou transférer du contenu, un logiciel ou des données qui enfreignent une quelconque loi ou réglementation en vigueur ou sans avoir obtenu la permission du propriétaire de ce contenu, de ce logiciel ou de ces données. Si vous avez des questions à poser concernant ce qui est permis à cet égard, veuillez consulter votre directeur ou le Service des Technologies de l'Information de l'Entreprise.

Le non-respect de la protection des actifs et des clauses d'utilisation du présent Code ou le fait de ne pas faire preuve de discernement concernant les communications électroniques, peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement dans le cadre de ce qui est autorisé par les lois locales.

Protéger les informations de Barracuda

Durant l'exercice de vos fonctions au sein de Barracuda, vous pouvez entrer en possession d'informations qui n'ont pas été divulguées ou mises à disposition du grand public. Ces informations non publiques peuvent inclure, entre autres :

- des données et des projections financières y compris, mais sans s'y limiter, des réservations de ventes et des entonnoirs de ventes ;
- des informations exclusives et techniques, telles que les secrets professionnels, les brevets, les inventions, les plans produit et les listes de clients ;
- les informations concernant les développements de l'entreprise, telles que les stratégies commerciales, les plans d'acquisitions ou d'autres associations commerciales, les cessions d'actifs,

les contrats importants, les projets d'agrandissement, les opérations de financement et les changements de management ;

- les informations personnelles concernant les employés ; et
- les informations non publiques sur les clients, les fournisseurs et tous les autres protagonistes.

Si vous avez des questions à poser concernant la définition des informations non publiques, veuillez consulter le Service Juridique.

Toutes les informations non publiques doivent uniquement être utilisées à des fins commerciales pour l'entreprise. Vous êtes tenu(e) de tout mettre en œuvre pour protéger les informations non publiques de Barracuda. Il vous est interdit de divulguer des informations non publiques à toute personne ne faisant pas partie de Barracuda, sauf si cette divulgation est exigée par la loi ou à des fins commerciales, et des mesures appropriées doivent être prises afin d'empêcher une mauvaise utilisation de ces informations. Cette responsabilité inclut de ne pas divulguer des informations non publiques dans des groupes de discussion sur Internet, dans des salles de discussion, sur des tableaux d'affichage ou d'autres médias électroniques. Dans les cas de figure où vous êtes tenu(e) de ou il est nécessaire de divulguer des informations non publiques, vous devez coordonner vos actions avec le Service Juridique. La mauvaise utilisation des informations non publiques est contraire à la politique de l'entreprise et peut également constituer une violation de la loi.

Chaque employé est tenu de signer un Contrat de Travail, un Accord d'Attribution des Droits de Propriété et des Innovations conclu avec l'employé et un Accord de Confidentialité qui abordent l'utilisation et la divulgation des informations confidentielles de Barracuda.

Interdiction des délits d'initié

Il vous est interdit, que ce soit directement ou indirectement, (par le biais, par exemple, d'un conjoint, d'un membre de la famille ou d'entités contrôlées) d'acheter ou de vendre des actions ou d'autres titres de Barracuda ou de toute autre entreprise en s'appuyant sur des informations non publiques obtenues dans le cadre de votre travail au sein de Barracuda. En outre, il vous est interdit de « donner des tuyaux » à d'autres personnes en leur fournissant des informations non publiques dans des circonstances qui suggèrent que vous étiez en train d'essayer de les aider à prendre une décision d'investissement. Ces obligations viennent s'ajouter à vos obligations relatives aux informations générales non publiques, tel que cela a été abordé ci-dessus.

En vertu des lois américaines relatives aux valeurs mobilières, il est illégal pour toute personne disposant d'informations non publiques « importantes » au sujet d'une entreprise de négocier les actions ou les autres titres de cette entreprise ou de divulguer ces informations à d'autres personnes qui pourraient négocier. Les informations non publiques importantes sont des informations au sujet d'une entreprise qui ne sont pas connues du grand public et qu'un investisseur type considérerait comme importantes dans sa décision d'acheter, de vendre ou de détenir des titres. Les violations des lois américaines relatives aux valeurs mobilières peuvent entraîner des sanctions civiles ou pénales, y compris la restitution des profits réalisés, des jugements civils, des amendes et des peines de prison.

Vous devez savoir que les techniques de surveillance des bourses sont de plus en plus sophistiquées et que la probabilité que les autorités fédérales américaines ou d'autres autorités de régulation détectent et engagent des poursuites même contre des personnes qui négocient à petite échelle est élevée. Les règles en matière de délits d'initié sont appliquées à la lettre, même dans les cas de figure où les transactions financières semblent insignifiantes.

Il vous est interdit de divulguer sans autorisation toute information non publique acquise durant l'exercice de vos fonctions au sein de Barracuda ou de détourner des informations non publiques importantes lors d'une

négociation de titres. Ce genre d'agissement sera jugé comme une violation de la Politique relative aux Délits d'Initié de Barracuda. Tous les employés doivent bien connaître la politique de Barracuda concernant les Délits d'Initié. Si vous avez des questions à poser concernant la négociation des titres de Barracuda, veuillez contacter le Service Juridique afin de vous faire conseiller.

Conserver et gérer des documents

Barracuda est tenue par les lois locales, d'un État, fédérales, étrangères et de toute autre loi, règle et réglementation en vigueur de conserver certains documents et d'observer des lignes directrices spécifiques dans la gestion de ses documents. Les documents incluent les documents papier, les e-mails, les disques compacts, les disques durs d'ordinateur (y compris les clés USB), les disquettes informatiques, les microfiches, les microfilms et toutes les autres informations enregistrées, indépendamment du média ou des caractéristiques. Les sanctions civiles ou pénales en cas de non-respect de ces lignes directrices peuvent être sévères pour les employés, les représentants, les entrepreneurs et Barracuda.

Vous devez consulter le Service Juridique concernant la conservation des documents en cas de menace de procès ou de procès réel ou d'une enquête du gouvernement. Le Service Juridique vous informera si une obligation de conservation est formulée sur des documents dont vous êtes responsable. Une obligation de conservation suspend les procédures de destruction de tous les documents afin de préserver les documents appropriés dans des circonstances particulières, telles qu'un procès ou des enquêtes du gouvernement. Le Service Juridique détermine et identifie les types de documents qui doivent faire l'objet d'une obligation de conservation. Si une obligation de conservation est formulée sur les documents dont vous avez la charge, vous devez préserver et protéger les documents nécessaires conformément aux consignes données par le Service Juridique. **Les documents ou les documents justificatifs qui font l'objet d'une obligation de conservation ne doivent en aucun cas être détruits, altérés ou modifiés.** Une obligation de conservation reste effective tant que le Service Juridique n'informe pas par écrit de sa levée officielle. Si vous n'êtes pas certain qu'un document fait l'objet d'une obligation de conservation, vous devez préserver et protéger ce document pendant que vous vérifiez cela avec le Service Juridique.

RESPONSABILITÉS ENVERS NOS CLIENTS, NOS FOURNISSEURS ET NOS CONCURRENTS

Vue d'ensemble

Vous devez respecter les droits de, et négocier de manière équitable avec, les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux et les concurrents de Barracuda conformément à la loi. Vous ne devez pas tirer un avantage déloyal d'une quelconque personne par le biais de la tromperie, de fausses déclarations, de la manipulation, de la contrainte, de l'usage abusif d'informations confidentielles ou de toute pratique commerciale malhonnête intentionnelle.

Paiements indus

Vous ne devez pas autoriser, proposer, promettre, donner, solliciter ou accepter, de l'argent, des présents, des divertissements, des privilèges, des pots-de-vin, des avantages ou d'autres articles de valeur destinés à influencer malhonnêtement, directement ou indirectement, toute décision commerciale ou qui enfreignent d'une quelconque manière la loi ou donnent l'impression d'adopter un comportement inapproprié. La proposition ou l'acceptation de paiements indus lors d'une négociation avec des fonctionnaires étrangers ou des entités commerciales à l'étranger peut également entraîner la violation de la Loi Américaine sur les Pratiques de Corruption à l'Étranger, de la Loi Britannique anti-Corruption et toutes les autres lois et réglementations étrangères interdisant la corruption et la corruption commerciale. La Politique de Conformité et les Grandes Lignes pour lutter contre la Corruption mises en place par Barracuda énoncent plus en détails les politiques et

les pratiques de Barracuda concernant ces paiements. Vous devez prendre contact avec le Service Juridique si vous avez des questions à poser pour savoir si un paiement est approprié.

Présents et divertissements

Vous pouvez, de temps en temps, fournir ou accepter des cadeaux d'affaires pour aider à nouer des relations commerciales légitimes. Les cadeaux d'affaires peuvent inclure des présents, des repas, ou des divertissements, mais ils sont toujours soumis aux clauses du présent Code et aux lois anti-corruption en vigueur.

Tout cadeau d'affaires doit être cohérent avec les pratiques commerciales habituelles et doit être raisonnable et adapté à la circonstance. Les cadeaux d'affaires ne doivent pas être luxueux ou excessifs. Les cadeaux d'affaires ne doivent pas enfreindre la loi ou donner l'impression d'adopter un comportement inapproprié. Vous devez éviter de fournir ou d'accepter tout paiement en liquide, ou tout autre cadeau d'affaire qui peut être interprété comme un pot-de-vin ou un dessous-de-table. Tous les fonds de l'entreprise dépensés pour les cadeaux d'affaires doivent être consignés avec précision dans les livres et les documents comptables de Barracuda. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur les politiques et les pratiques relatives aux présents et aux divertissements et sur le bien-fondé de ces présents lors d'une négociation avec des fonctionnaires étrangers ou des entités commerciales étrangères, veuillez consulter la Politique de Conformité et les Grandes Lignes pour lutter contre la Corruption mises en place par Barracuda. Nous vous encourageons à contacter le Service Juridique si vous avez des questions à poser pour savoir si un cadeau d'affaires est admissible.

Dans certaines situations commerciales à l'extérieur du territoire américain, il est habituel et légal pour des cadres commerciaux d'offrir des présents à des représentants de leurs partenaires commerciaux. Ces présents peuvent avoir plus qu'une simple valeur symbolique et, dans ce cas de figure, rendre ces présents ou les payer peut être considéré comme un affront pour celui ou celle qui les donne. Si vous vous retrouvez dans une telle situation, vous devez signaler ce présent au Directeur Juridique. Dans certains cas, il peut être exigé que vous remettiez ce présent à Barracuda.

Des restrictions spéciales s'appliquent en cas de négociation avec des employés du gouvernement. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prochain paragraphe : « Travailler avec des Gouvernements ».

Choisir des fournisseurs

La politique de Barracuda est de sélectionner des fournisseurs en s'appuyant sur la qualité supérieure de leurs produits, de leurs services et de leurs pratiques commerciales et d'acheter des fournitures à partir des besoins, de la qualité, des services, du prix et d'autres conditions générales de vente. Il vous est interdit de participer à une décision concernant un fournisseur potentiel si vous avez un lien de parenté avec ce dernier. Il vous est interdit de nouer une relation commerciale avec tout fournisseur si vous savez ou vous avez des raisons de penser que ses pratiques commerciales enfreignent les lois en vigueur.

GESTION DES INFORMATIONS NON PUBLIQUES D'AUTRES PERSONNES

Informations relatives aux clients

Dans le cadre de son activité, Barracuda conserve de manière confidentielle des informations relatives à ses clients, aux employés de ses clients et à leurs propres clients. Barracuda s'engage à préserver les informations relatives à ses clients dans la même mesure que ses propres informations confidentielles. Les employés de Barracuda et ses co-contractants n'ont accès aux informations relatives aux clients que dans la mesure nécessaire dans le cadre des services qu'ils doivent rendre à ces mêmes clients. Les employés, clients et fournisseurs de Barracuda doivent à tout moment respecter les politiques internes de Barracuda, ce qui comprend notamment la Data Access Policy, la Data Ownership and Handling Policy et la Personal Data

Policy. De plus, l'engagement de Barracuda à protéger les informations relatives à ses clients est mentionné dans la Privacy Policy, disponible à l'adresse suivante : <https://www.barracuda.com/legal/privacy>.

Gestion des informations non publiques d'autres personnes

Vous devez gérer les informations non publiques d'autres personnes de manière responsable et conformément aux accords que nous avons conclus avec eux. Les informations non publiques d'autres personnes incluent les remarques, les rapports, les conclusions et tout autre document préparé par un employé d'une entreprise à partir des informations non publiques d'autres personnes.

Vous ne devez pas accepter sciemment des informations offertes par une tierce partie, y compris un client, un fournisseur ou un partenaire commerciale, qui sont représentées comme non publiques, ou qui semblent d'après le contexte ou les circonstances être non publiques, sauf si un accord de non-divulgence approprié a été signé avec la partie offrant ces informations. Vous devez contacter le Service Juridique pour coordonner l'exécution appropriée des accords de non-divulgence au nom de Barracuda.

Même après la mise en place d'un accord de non-divulgence, vous devez accepter uniquement les informations qui sont nécessaires ou appropriées aux fins de les recevoir, à savoir une décision de savoir s'il faut continuer de négocier un accord. Si des informations plus détaillées et plus approfondies sont proposées et qu'elles ne sont pas nécessaires ou appropriées pour vos objectifs immédiats, elles doivent être refusées. Si de telles informations sont reçues par inadvertance, elles doivent être transférées au Service Juridique qui prendra les dispositions qui s'imposent.

Une fois que Barracuda a reçu des informations non publiques, vous devez tout mettre en œuvre pour :

- vous conformer aux termes de l'accord de non-divulgence concerné, y compris toutes les obligations relatives à la restitution ou à la destruction des informations non publiques ;
- limiter l'utilisation des informations non publiques à l'usage pour lequel elles ont été divulguées ; et
- disséminer les informations non publiques uniquement aux employés, aux représentants ou aux entrepreneurs des autres entreprises qui ont besoin de connaître ces informations pour effectuer leurs travaux pour Barracuda, comme cela peut être énoncé dans l'accord de non-divulgence concerné.

Obtenir ou utiliser indûment des actifs ou des informations

Il vous est interdit d'obtenir ou d'utiliser illégalement les documents, les produits, la propriété intellectuelle, les informations exclusives ou non publiques ou d'autres actifs d'une quelconque personne, y compris les fournisseurs, les clients, les partenaires commerciaux et les concurrents. Vous devez respecter les droits d'autres personnes et il vous est interdit d'utiliser des logiciels, des services ou d'autres documents soumis à des droits d'auteur, car vous enfreindriez les droits du détenteur des droits d'auteur ou vous outrepasseriez les termes d'une licence. Il vous est interdit de contraindre ou d'inciter indûment les anciens ou les actuels employés d'autres entreprises à divulguer des informations exclusives ou non publiques de leurs anciens ou d'autres employés.

Libre concurrence et concurrence loyale

Notre politique consiste à affronter nos concurrents en toute légalité sur le marché. Notre engagement envers l'équité inclut de respecter les droits de nos concurrents à nous affronter en toute légalité sur le marché et de nous conformer à toutes les lois en vigueur se rapportant à la concurrence.

La plupart des pays disposent d'un recueil de lois bien élaboré destiné à encourager et à protéger la libre concurrence et une concurrence loyale. Ces lois couvrent de vastes domaines et sont d'une grande portée, et réglementent les relations qui existent entre Barracuda et ses distributeurs, revendeurs, fournisseurs et clients. Les lois relatives à la concurrence abordent généralement les domaines suivants : les pratiques tarifaires (y compris les prix agressifs, la fixation des prix et les prix différenciés), les réductions, les conditions de vente, les conditions de crédit, les remises promotionnelles, les rabais dissimulés, les négociations ou les distributions exclusives, les offres groupées de produits, les restrictions sur le transport de produits concurrentiels, la résiliation et bien d'autres pratiques.

Les lois sur la concurrence régissent également, en général de manière assez stricte, les relations qui existent entre Barracuda et ses concurrents. La collusion entre les concurrents est illégale et les conséquences d'une telle violation sont graves. Il vous est interdit de conclure un accord ou un arrangement, écrit ou oral, express ou tacite, avec un quelconque concurrent concernant les prix, les réductions ou tout autre terme ou toute condition de vente ; les bénéfices ou marges bénéficiaires ; les coûts ; la répartition des produits, des clients, des marchés ou des territoires ; les limitations sur la production ou sur l'approvisionnement ; les boycotts des clients ou des fournisseurs ; ou les appels d'offre ou la tentative de passer des appels d'offre, ou même de discuter ou d'échanger des informations sur ces sujets.

Les exemples de comportement interdit inclut, mais sans s'y limiter :

- les pots-de-vin ou les dessous-de-table pour inciter à faire des affaires ou inciter des ruptures de contrats avec d'autres personnes.
- l'acquisition des secrets professionnels d'un concurrent ;
- faire des fausses accusations, des dénigrement ou des accusations trompeuses concernant des concurrents ou leurs produits ou leurs services ; ou
- les fixations des prix ou d'autres accords tarifaires qui restreignent illicitement la concurrence.

Barracuda s'engage à observer ces lois auxquelles il est souvent fait référence sous la forme de lois antitrust, de lois de protection des consommateurs, de lois sur la concurrence ou de lois sur la concurrence déloyale. Afin de s'assurer que Barracuda observe ces lois à la lettre, vous devez posséder un minimum de connaissances sur ces dernières et vous devez immédiatement faire appel à notre Service Juridique lorsque des situations contestables se présentent.

TRAVAILLER AVEC DES GOUVERNEMENTS

Vue d'ensemble

Des règles spéciales régissent notre activité et toutes les autres négociations avec des gouvernements. Les employés, les représentants et les entrepreneurs de Barracuda doivent tout mettre en œuvre pour se conformer à toutes les lois et les réglementations en vigueur qui régissent les contacts et les négociations avec des gouvernements, des employés gouvernementaux et des fonctionnaires. Si vous faites des affaires avec des gouvernements, des employés gouvernementaux ou des fonctionnaires, vous devez vous assurer de comprendre les règles spéciales qui s'appliquent. Si vous avez des questions à poser concernant les relations avec des gouvernements, vous devez prendre contact avec le Service Juridique.

Contrats conclus avec un gouvernement

Vous devez tout mettre en œuvre pour vous conformer à toutes les lois et les réglementations concernées qui s'appliquent aux contrats conclus avec un gouvernement. Vous devez transmettre tout contrat passé avec une entité gouvernementale au Service Juridique à des fins de contrôle et d'approbation.

Requêtes formulées par des autorités de régulation

Les responsables de l'application des lois habilités peuvent être informés de violations potentielles de la loi outre toute méthode disciplinaire imposée par l'Entreprise. À chaque fois qu'un certain comportement se produira et nécessitera d'envoyer un rapport au gouvernement, l'Entreprise se conformera à aux exigences en matière de signalement.

Toutefois, il est important de protéger les droits légaux de Barracuda concernant ses informations non publiques. Toutes les requêtes formulées par un gouvernement concernant des informations sur l'entreprise, des documents ou des entretiens dans le cadre d'une enquête doivent être transmises au Service Juridique. Vous devez collaborer avec le Service Juridique afin de répondre aux requêtes formulées par les autorités de régulation pour garantir des réponses adaptées et éviter la divulgation inappropriée de documents confidentiels sur les relations avocat-client. Cette politique ne doit pas être interprétée comme empêchant un employé de divulguer des informations à un gouvernement ou à un organisme chargé de l'application des lois lorsque l'employé a suffisamment de raisons de croire que ces informations divulguent une violation, ou le non-respect, d'une loi ou d'une réglementation d'État ou fédérale.

Paiements indus versés à des fonctionnaires de l'État

Il vous est interdit de proposer tout paiement ou cadeau d'affaires à un fonctionnaire ou à un employé du gouvernement si cela pouvait être raisonnablement interprété comme ayant un lien avec l'activité de Barracuda, même si cela a une valeur symbolique ou aucune valeur. Vous devez savoir que ce qui est autorisé lors de négociations avec des entreprises commerciales peut être jugé illégal et éventuellement condamnable sur le plan pénal lors de négociations avec le gouvernement. Vous devez contacter le Service Juridique pour vous faire conseiller.

Que vous vous trouviez aux États-Unis ou à l'étranger, vous êtes également tenu(e) de vous conformer pleinement à la Loi Américaine sur les Pratiques de Corruption à l'Étranger, à la Loi Britannique anti-Corruption et aux autres lois et réglementations similaires. Ces Lois interdisent de proposer, payer, promettre de payer ou d'autoriser à payer toute somme d'argent, tout présent ou tout autre article de valeur à toute fonctionnaire étranger, à tout parti politique ou candidat pour aider Barracuda ou une autre entreprise à obtenir et à conserver un marché. La Loi sur les Pratiques de Corruption à l'Étranger interdit de faire indirectement, à savoir par le biais d'un représentant, d'un revendeur, ou d'un consultant, ce qui serait illégal de faire directement. Il est attendu que tous les directeurs et le personnel de supervision surveillent que la Loi sur les Pratiques de Corruption à l'Étranger soient respectée en permanence. Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant la Loi sur les Pratiques de Corruption à l'Étranger ou d'autres lois ou réglementations étrangères similaires, veuillez vous reporter à la Politique de Conformité et aux Grandes Lignes pour Lutter contre la Corruption de Barracuda, ou contacter le Service Juridique.

Dons à un parti politique

Barracuda se réserve le droit de communiquer son point de vue sur des questions importantes à des représentants élus et à d'autres fonctionnaires d'État. La politique de Barracuda est de se conformer pleinement à toutes les lois, les règles et les réglementations locales, d'État, fédérales, étrangères et toutes celles qui sont en vigueur concernant les dons à un parti politique. Les actifs de Barracuda, y compris les fonds de l'entreprise, les heures de travail des employés et les locaux et les équipements de l'entreprise, ne doivent pas être utilisés pour, ou être versés à, des campagnes politiques ou des activités politiques quelles que soient les circonstances sans que le PDG n'ait donné son accord écrit au préalable.

Lobbying

Vous devez obtenir l'approbation du Directeur Juridique pour toute activité professionnelle qui nécessite de mettre en place de la communication d'influence auprès de tout membre ou de tout employé d'un organisme

législatif ou de tout fonctionnaire ou employé de l'État selon la formulation de la législation. L'activité professionnelle couverte par cette politique inclut les réunions avec les législateurs ou les membres de leurs personnels ou les hauts fonctionnaires de la direction générale au nom de Barracuda. La préparation, la recherche et les autres activités générales qui sont effectuées pour soutenir cette communication d'influence sont également couvertes par cette politique même si la communication n'est pas réalisée à la fin.

Restrictions commerciales

Un certain nombre de pays maintiennent des contrôles sur les destinations vers lesquelles les produits ou les logiciels peuvent être exportés. Certains des contrôles à l'exportation les plus draconiens sont maintenus par les États-Unis à l'encontre des pays que le gouvernement américain considère comme des ennemis ou finançant le terrorisme international. Les réglementations américaines sont complexes et s'appliquent à la fois aux exportations prévues venant des États-Unis et aux exportations prévues des produits venant d'autres pays lorsque ces produits contiennent des composants ou des technologies d'origine américaine. Par exemple, un logiciel créé aux États-Unis est soumis à ces réglementations même s'il est reproduit et emballé à l'étranger. Dans certains cas de figure, une présentation orale contenant des données techniques faite à l'attention de ressortissants étrangers aux États-Unis ou l'accès par des ressortissants étrangers à une certaine technologie peut constituer une exportation contrôlée.

Un employé d'une entreprise, un dirigeant, un Directeur ou un revendeur ne peut en aucun cas participer à la commercialisation, au service d'assistance ou à la vente des produits ou de la technologie de Barracuda Networks destinés à des pays sous embargo ou interdits, à des utilisateurs finaux ou à des utilisations finales, ou permettre que des produits soient exportés sans fournir les documents ou la licence d'exportation appropriés lorsque cela est exigé.

En outre, lors de l'importation des produits, les employés doivent respecter les exigences relatives aux importations des diverses agences gouvernementales. Toutes les questions et les demandes de renseignement concernant l'identité, le montant ou les droits de douane exigibles sur les produits importés doivent être traitées honnêtement et en totalité.

Le Service Juridique peut vous fournir des conseils sur les pays qui font parties des destinations interdites concernant les produits de l'entreprise ou si une présentation technique proposée ou la fourniture d'une technologie contrôlée destinée à des ressortissants étrangers peut nécessiter d'obtenir une licence de la part du gouvernement américain ou qui font l'objet de restrictions relatives au commerce extérieur.

Lois sur l'immigration

Les États-Unis et les autres pays imposent des restrictions sur les non-ressortissants qui visitent ou travaillent dans le pays. Dans de nombreux cas, les visas ou les permis de travail doivent être obtenus auprès du gouvernement. Vous êtes tenu(e) d'observer toutes les lois en vigueur sur l'immigration. Si avez le moindre doute concernant les exigences relatives à la loi, vous devez consulter le Service Juridique avant de travailler dans, ou de vous déplacer dans un pays dont cette personne n'est pas un citoyen, ou d'autoriser toute personne à s'y rendre.

QUESTIONS PROCÉDURALES

Distribution

Tous les employés recevront un exemplaire du présent Code au moment où ils rejoindront les rangs de Barracuda et recevront régulièrement des mises à jour. Un exemplaire du présent Code devra également être remis aux représentants et aux entrepreneurs.

Attestation

Comme préalable à l'embauche, tous les nouveaux employés doivent signer un formulaire d'attestation confirmant qu'ils ont lu le présent Code, qu'ils le comprennent et qu'ils consentent à se conformer aux clauses qu'il renferme ; une signature électronique sera suffisante à cet égard. En outre, vous êtes tenu(e) de reconnaître par écrit toute mise à jour du présent Code qui vous a été envoyé. Le fait de ne pas avoir lu le présent Code ou de ne pas avoir signé un formulaire d'attestation n'exonère pas toute personne des termes contenus dans le présent Code

Approbations et renoncations

Sauf stipulation contraire formulée dans le présent Code, le Comité d'administration ou son comité désigné doit contrôler et approuver toute question nécessitant une autorisation spéciale en vertu du présent Code pour un membre du Comité d'administration ou un directeur général. Sauf stipulation contraire exprimée dans le présent Code, le Directeur Financier et le Directeur Juridique doivent contrôler et approuver toute question nécessitant une autorisation spéciale en vertu du présent Code pour tout autre employé, représentant ou entrepreneur.

Toute renonciation à toute clause figurant dans le présent Code pour un membre du Comité d'administration ou un directeur général doit être approuvée par écrit par le Comité d'administration ou son comité désigné et divulguée immédiatement, ainsi que les motifs de cette renonciation, dans le cadre de ce qui est autorisé par la loi ou la réglementation. Toute renonciation à toute clause figurant dans le présent Code concernant tout autre employé, représentant ou entrepreneur doit être approuvée par écrit par le Directeur Financier et le Directeur Juridique.

Les exemplaires des approbations et des renoncations seront conservés par Barracuda.

Signaler des violations

Tout employé qui croit avoir été harcelé, discriminé, avoir fait l'objet de représailles ou d'une conduite abusive contraire aux politiques internes de l'Entreprise, ou qui a connaissance de tels comportement envers un autre employé doit immédiatement fournir un rapport écrit ou oral à son supérieur hiérarchique ou à toute autre membre de la direction, des Ressources Humaines ou du Service Juridique. Les employés ne sont pas contraints de porter leur plainte directement auprès de leur supérieur hiérarchique. Les supérieurs hiérarchiques et les managers qui reçoivent de telles plaintes doivent directement en informer le Vice-Président des Ressources Humaines, qui tentera de résoudre le litige en interne.

Les employés doivent immédiatement signaler toute violation ou toute violation présumée du présent Code au Directeur Juridique en téléphonant au 408-342-5400 ou en écrivant à l'adresse suivante : Barracuda Networks, Inc., 3175 Winchester Blvd, Campbell, California 95008, À L'ATTENTION DU DIRECTEUR JURIDIQUE. Si vous souhaitez garder l'anonymat, envoyez une lettre anonyme adressée au Directeur Juridique à l'adresse suivante : 3175 Winchester Blvd, Campbell, California 95008.

Si vos préoccupations concernent des questions relatives à la lutte contre la corruption, à la comptabilité, aux contrôles internes ou à des questions d'audit, à la criminalité bancaire ou financière, ou si le Directeur Juridique ou tout contact du Service Juridique désigné est impliqué dans toute violation ou violation soupçonnée, tous les employés quel que soit l'endroit où ils se trouvent peuvent également contacter le Comité d'Audit à l'adresse suivante : 3175 Winchester Blvd, Campbell, California 95008, À L'ATTENTION DU COMITÉ D'AUDIT DE BARRACUDA NETWORKS, INC. Si vous souhaitez garder l'anonymat, vous pouvez nous contacter de manière anonyme par téléphone ou sur le site Internet suivant : www.barracuda.com.

Si vous rédigez un rapport de manière anonyme, veuillez fournir autant de détails que possible, y compris les exemplaires de tout document que vous estimez utile pour traiter cette question. Barracuda vous encourage à révéler votre identité lorsque vous faites des rapports, plutôt que de le faire de manière anonyme, car cela permet à Barracuda de réaliser une vérification plus approfondie sur votre préoccupation et de pouvoir dialoguer avec vous. Cependant, si cela vous met mal à l'aise de révéler votre identité, vous pouvez faire un rapport de manière anonyme.

Lorsque des rapports ne sont pas réalisés de manière anonyme, nous mettrons tout en œuvre pour faire en sorte que votre identité demeure confidentielle. Toutefois, dans certains cas, votre identité peut être visible au cours d'une enquête ou peut nécessiter d'être divulguée (*ex* : au cours de procédures judiciaires). En conséquence, Barracuda est dans l'impossibilité de garantir une confidentialité totale.

Interdiction des représailles

C'est la politique de l'Entreprise de faire en sorte qu'il n'y ait pas de représailles intentionnelles contre toute personne qui, en toute bonne foi, fournit des informations exactes à une Entreprise ou à un responsable chargé de l'application des lois concernant une possible violation d'une quelconque loi, réglementation ou politique de l'Entreprise, y compris du présent Code.

Tout employé, et Barracuda de manière générale, a l'interdiction de se livrer à des représailles à l'encontre d'une personne ayant utilisé la procédure de plainte mise en place au sein de l'Entreprise, pour avoir rapporté des faits de discrimination ou de harcèlement, ou pour avoir porté plainte, attesté, assisté ou participé de quelque manière que ce soit dans le cadre d'une enquête, d'un procès ou d'une audience mené par une agence gouvernementale. Les représailles concernées par cette interdiction incluent notamment le licenciement, la rétrogradation, la mise à pied, le refus d'embaucher ou d'examiner une candidature, la rupture d'égalité pour des décisions qui concernent l'employé, le refus de faire des recommandations impartiales et qui affectent les conditions de travail ou refuser de faire bénéficier l'employé à ce à quoi il a droit.

Les personnes qui se livrent à des représailles peuvent faire l'objet de sanctions civiles, pénales ou administratives, ainsi que des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement dans le cadre de ce qui est autorisé par les lois en vigueur. Dans le cas où vous signaleriez une violation soupçonnée en toute bonne foi et que vous n'êtes pas impliqué(e) dans ce comportement contestable, l'Entreprise tentera de faire en sorte que ces discussions avec vous demeurent confidentielles dans la mesure de ce qui est raisonnablement possible. Au cours de ses enquêtes, il est possible que l'Entreprise estime nécessaire de partager des informations avec d'autres personnes en cas de nécessité absolue.

Enquêtes

Il incombera au Comité d'Administration ou à son comité désigné de réaliser une enquête sur les violations et de déterminer les mesures disciplinaires appropriées concernant les questions impliquant les membres du Comité d'Administration ou les hauts dirigeants. Le Comité d'Administration ou son comité désigné peut désigner d'autres personnes pour réaliser ou gérer des enquêtes en son nom et recommander des mesures disciplinaires.

Lorsqu'elle reçoit un rapport, l'Entreprise mène une enquête impartiale, minutieuse, objective et en temps utile, permettant de parvenir à des conclusions raisonnables basées sur les éléments de preuve recueillis (tels que déterminés par l'Entreprise). L'entreprise attend de ses employés qu'ils coopèrent pleinement à toute enquête menée par l'Entreprise dans le cadre d'un signalement de faits de harcèlement, discrimination, représailles ou de toute violation d'une autre politique interne de l'Entreprise.

En fonction du pouvoir général du Comité d'Administration à gérer le présent Code, le Directeur Financier et le Directeur Juridique seront conjointement en charge de réaliser une enquête sur les violations et de déterminer les mesures disciplinaires appropriées pour les autres employés, représentants et entrepreneurs. Le

Directeur Financier et le Directeur Juridique peuvent désigner d'autres personnes pour réaliser ou gérer des enquêtes en leur nom et recommander des mesures disciplinaires. Le Directeur Financier et le Directeur Juridique feront régulièrement un rapport sur les violations du Code et les actions correctives prises au Comité d'Administration ou à son comité désigné. Le Comité d'Administration se réserve le droit de faire une enquête sur les violations et de déterminer lui-même les mesures disciplinaires appropriées, et de désigner d'autres personnes pour le faire à la place du, ou en plus du, Directeur Financier et du Directeur Juridique.

Barracuda réalisera immédiatement une enquête sur tout soupçon de violations. Une personne soupçonnée d'avoir enfreint le présent Code peut être suspendue ou privée de sa paie pendant qu'une enquête est réalisée. Barracuda observera les procédures et les lois locales de règlement des différends dans les juridictions où ces procédures s'appliquent.

Mesures disciplinaires

Barracuda prendra les mesures appropriées à l'encontre de tout employé, représentant ou entrepreneur s'il s'avère qu'une de ses actions enfreint le présent Code, conformément aux lois en vigueur. À partir du résultat de l'enquête, les mesures suivantes peuvent être prises si cela s'impose :

Mettre en place des mesures disciplinaires conformément aux politiques et aux procédures de l'Entreprise s'il s'avère que tout employé a enfreint le présent Code, dans le cadre de ce qui est autorisé par les lois. Lorsqu'elle déterminera les mesures disciplinaires adaptées dans un cas particulier, Barracuda prendra en compte toutes les informations pertinentes, y compris la nature et la gravité de la violation, tout historique de mises en garde et de violations, s'il apparaît que la violation a été réalisée de manière intentionnelle ou involontaire et si le contrevenant a signalé sa propre faute. Barracuda s'efforcera de faire appliquer le présent Code de manière cohérente tout en tenant compte de toutes les informations pertinentes.

Toute violation de la loi en vigueur ou tout écart par rapport aux normes incarnées dans le présent Code peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller éventuellement jusqu'au licenciement, dans le cadre de ce qui est autorisé par les lois. S'il s'avère que tout employé exerçant un important pouvoir d'appréciation a enfreint une loi en violation du présent Code ou a adopté un comportement contraire à la déontologie dans le cadre de l'exercice de ses fonctions pour l'Entreprise, il/elle peut être destitué(e) de son poste et ne plus pouvoir occuper une fonction impliquant d'exercer un important pouvoir d'appréciation, dans le cadre de ce qui est autorisé par les lois en vigueur. Outre le fait d'imposer des mesures disciplinaires à l'encontre d'employés ayant adopté un comportement non-conforme, l'Entreprise peut, dans le cadre de ce qui est autorisé par les lois en vigueur, imposer des mesures disciplinaires, comme cela est nécessaire, à l'encontre du superviseur d'un employé, s'il y en a un, qui ordonne ou approuve les agissements répréhensibles de l'employé, ou est au courant de ces agissements mais ne prend pas les mesures appropriées pour les corriger, et à l'encontre d'autres personnes qui ne signalent pas ce comportement non-conforme connu.

Mettre en place des Actions Correctives. Le niveau pertinent de direction évaluera la situation pour déterminer si la violation fait état d'un problème qui nécessite de prendre des mesures correctrices quant aux politiques et aux procédures de l'Entreprise. Si une violation a été signalée au Comité d'Audit ou à un autre comité du Conseil d'Administration, ce comité aura la charge de déterminer les mesures correctives à prendre. Ces mesures correctives peuvent inclure la révision d'une divulgation publique, une nouvelle formation dispensée aux employés de l'Entreprise, la modification des politiques et des procédures de l'Entreprise, l'amélioration de la surveillance de la conformité dans le cadre des procédures existantes et toutes les autres mesures nécessaires pour déceler des conduites non-conformes similaires et prévenir leur survenance à l'avenir. Un document reprenant les mesures disciplinaires sera conservé dans le dossier personnel de l'employé.

Lorsque Barracuda a subi des pertes, elle peut se retourner contre les personnes ou les entités responsables. Certaines violations du présent Code peuvent également faire l'objet de poursuites civiles ou pénales engagées par les autorités gouvernementales et d'autres personnes. Lorsque des lois ont été enfreintes, les actions correctives de Barracuda peuvent inclure de signaler les contrevenants aux autorités appropriées.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rien dans le présent Code de Conduite Commerciale et de Déontologie ne crée ou ne sous-entend l'établissement d'un contrat de travail ou d'une durée d'emploi. Les politiques figurant dans le présent Code ne constituent pas une liste complète des politiques de l'entreprise ou une liste complète des types de conduite qui peuvent entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au renvoi.

ATTESTATION
CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE COMMERCIALE ET DE DÉONTOLOGIE

- Je reconnais que j'ai reçu et lu le Code de Conduite Commerciale et de Déontologie.
- Je reconnais que je comprends les normes, les politiques et les procédures que renferme le présent Code de Conduite Commerciale et de Déontologie et je comprends qu'il pourrait y avoir des normes, des politiques, des procédures et des lois supplémentaires concernant mon poste.
- Je consens à me conformer au présent Code de Conduite Commerciale et de Déontologie.
- Je reconnais que si j'ai des questions à poser concernant la signification ou l'application du présent Code de Conduite Commerciale et de Déontologie, toute politique de l'entreprise, ou les exigences légales ou réglementaires applicables à mon poste, il relève de ma responsabilité de chercher à obtenir des conseils de la part de mon directeur, du Service des Ressources Humaines, du Service Juridique ou de toute autre personne ou service concerné.
- Je reconnais que ni la présente Attestation ni le présent Code de Conduite Commerciale et de Déontologie n'est destiné à modifier ou à supplanter les conditions contractuelles de mon emploi par Barracuda ou à constituer un contrat de travail.

(nom et prénom en lettres capitales)

(signature)

(date)